



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# HABILITATION ÉLECTRIQUES B1/B1V B2/B2V

Dernière mise à jour le 26/01/2022.

## OBJECTIF

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai conformément à la norme NF C 18-510.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Etre capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Etre capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.



<b>Tarif</b>	<b>490 € NET</b> par participant
<b>Réf.</b>	<b>B1/B2/ESSAI-I</b>
<b>Contact</b>	0950412583 contact@fipsformation.fr www.fipsformation.fr

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnel électricien

## PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un diplôme ou d'une formation en électricité et avoir la connaissance sur l'utilisation des équipements et du matériel.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Les participants doivent venir avec leurs EPI.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux PSH

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Alternance de théorie et de pratique en centre de formation ou dans l'entreprise

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Platine de pratique électricien et non électricien et EPI

## TAUX D'OBTENTION

95%

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

2 blocs

## ÉQUIVALENCES

## PASSERELLES



Aucunes

Vers autres indices

## SUITES DE PARCOURS

Formateur en prévention des risques électriques



Niveau

**Autres formations  
professionnelles continues**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 12 maxi**



Durée

**21 heures / 3 jour(s)**



# PROGRAMME

## Tronc commun

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Principe d'une HABILITATION.
- Définition des symboles d'HABILITATION.
- Rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'article 13.

## Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai

- Différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.
- Rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Prescriptions d'exécution des TRAVAUX.
- Fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL) et documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
- Liste des mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.
- INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).



## LES PLUS

Formation essentiellement pratique et répondant à la réglementation

### INTERVENANT(S)

Formateur répondant aux exigences de la norme pour ces formations.

### ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle, QCM avec note minimum de 12/20

### ATTRIBUTION FINALE

B1/B1V/B2/B2V ESSAI

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Habilitation électriques B1/B1V B2/B2V  
Maintien et recyclage